REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE: Ville de MONTAUBAN DE LUCHON (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET: 21310360900011

POSTE COMPTABLE: SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: Budget Communal (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 5 B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 6 C1 - Exécution du budget - Résultats 7 C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 8 C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 9 II - Présentation générale A - Vue d'ensemble - Exécution du budget 10 B1 - Equilibre financier - Investissement 11 B2 - Equilibre financier - Fonctionnement 12 C1 - Balance générale - Dépenses 13 C2 - Balance générale - Recettes 14 III - Adoption du CA A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 16 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 19 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 21 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 22 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 23 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 24 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 26 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 29 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 32 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 34 B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 38 B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement Sans Objet B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	39
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	40 Sana Ohiat
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	43
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat des travaux en règle B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
213.2 Eat de ventiation des dépenses nées à la gestion de la crise saintaire du COVID-17 investissement	Balls Objet
C. Annoyas hudgátairas	
C - Annexes budgétaires	44
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	44
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	45
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	45 Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	45 Sans Objet Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	45 Sans Objet Sans Objet Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	45 Sans Objet Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information	45 Sans Objet Sans Objet Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D2.1 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation des fonds européens	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale D6 - Actions de formation des élus D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale D6 - Actions de formation des élus D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale D6 - Actions de formation des élus D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale D6 - Actions de formation des élus D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement D9 - Identification des flux croisés D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Necettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale D6 - Actions de formation des élus D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement D9 - Identification des flux croisés D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale D6 - Actions de formation des élus D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement D9 - Identification des flux croisés D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes D11 - Décisions en matière de taux D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale D6 - Actions de formation des élus D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement D9 - Identification des flux croisés D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes D11 - Décisions en matière de taux D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale D6 - Actions de formation des élus D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement D9 - Identification des flux croisés D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes D11 - Décisions en matière de taux D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale D6 - Actions de formation des élus D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement D9 - Identification des flux croisés D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes D11 - Décisions en matière de taux D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties D4 - Gestion des fonds européens D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale D6 - Actions de formation des élus D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement D9 - Identification des flux croisés D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes D11 - Décisions en matière de taux D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	510

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	486 854,00

	Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	844,93
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 045,18
3	Dépenses d'équipement brut / population	169,83
4	Encours de dette / population (2) (3)	40,10
5	DGF / population	94,91
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	44,41 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	83,82 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16,25 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	3,84 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	19,16 %

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 7.5%
 - Investissement : 7.5%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	557 303,47	744 664,80	191 107,47	A1 378 468,80	
Investissement	110 336,30	191 763,01	(2) -119 786,81	A2 -38 360,10	
Dont 1068		65 532,97			
Fonctionnement	446 967,17	552 901,79	(3) 310 894,28	A3 416 828,90	

	RESTES A REALISER (4)					
	Dépens	ses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	1 + 11	38 355,00	III + IV	19 472.00	B1	(5) -18 883,00
Investissement	I	38 355,00	III	19 472,00	B2	-18 883,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	359 585,80
Investissement	A2 + B2	-57 243,10
Fonctionnement	A3 + B3	416 828,90

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(l) 38 355,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	21 432,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	16 923,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	<u> </u>
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 19 472,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	19 472,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE					II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET					Α
		DEPENSES		RECE	ETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	Α	446 967,17	G	552 901,79
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	110 336,30	н	191 763,01
		+			+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si déficit)	0,00		310 894,28 cédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	W .	119 786,81	J	0,00 cédent)
		=		<u> </u>	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	677 090,28	=G+H+I+J	1 055 559,08
	Section de fonctionnement	Е	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F	38 355,00	L	19 472,00
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	38 355,00	= K + L	19 472,00
	Section de fonctionnement	= A + C + E	446 967,17	= G + I + K	863 796,07
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B + D + F	268 478,11	= H + J + L	211 235,01
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	715 445,28	= G + H + I + J + K + L	1 075 031,08

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		73 930,80
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	6 630,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	4 041,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	83 209,69	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	93 880,69	73 930,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	52 299,24
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 455,61	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	16 455,61	52 299,24
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	110 336,30	126 230,04
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	<u> 0,00</u>	/v 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL I+III	110 336,30	+ V
-------------	------------	------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 119 786,81	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 65 532,97

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	230 123,11	II + IV + VI + VII	191 763,01
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-38	360,10	

- (1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.
- (2) Sauf 165, 166 et 16449.
- (3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (4) En recettes, sauf 1068.
- (5) En recettes, détail du 138.
- (6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (8) $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDAT	SEMIS	TITRES E	EMIS		
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
011 Charges à caractère général (1)	143 121,78	70 Prod. services, domaine, ventes	46 586,37		
		diverses			
012 Charges de personnel et frais	198 508,87	73 Impôts et taxes (sauf 731)	140 889,91		
assimilés (1)					
		731 Fiscalité locale	269 198,00		
		74 Dotations et participations (1)	79 964,82		
65 Autres charges de gestion	47 037,33	75 Autres produits de gestion	10 883,93		
courante (sauf 6586) (1)		courante (1)			
6586 Frais fonctionnement des groupes	0,00				
d'élus					
014 Atténuations de produits	57 432,00	013 Atténuations de charges (1)	3 762,00		
016 APA	0,00	016 APA	0,00		
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		
Total dépenses de gestion des services	446 099,98	Total recettes de gestion des services	551 285,03		
66 Charges financières	867,19	76 Produits financiers	3,18		
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00		
68 Dotations aux provisions,	0,00	78 Reprises amort., dépréciations,	1 613,58		
dépréciations (semi-budgétaires) (1)		prov. (semi-budgétaires) (1)			
TOTAL DEPENSES REELLES ET	440,007,47	TOTAL RECETTES REELLES ET	552 901.79		
MIXTES	446 967,17	MIXTES	552 901,79		

	OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre	0,00	042 Opérations ordre transf. entre	0,00	
sections (3)		sections (3)		
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	
section		section		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	/// o,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00	

TOTAL DES DEPENSES DE	1+111	446 967,17	TOTAL DES RECETTES DE	II + IV	552 901,79
l'EXERCICE	' + '''	446 967,17	L'EXERCICE	" + 1	552 901,79

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	310 894,28

	Í				
TOTAL DES DEPENSES DE LA	+ + V	446 067 17	TOTAL DES RECETTES DE LA	II + IV + VI	863 796,07
SECTION DE FONCTIONNEMENT	' + ''' + '	446 967,17	SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 0 + 0	003 790,07

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4) 416 828,90		
	SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	416 828,90

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
		'	•	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 455,61	0,00	16 455,61
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations	0,00	0.00	0,00
			ŕ	,
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	6 630,00	0,00	6 630,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	4 041,00	0,00	4 041,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	83 209,69	0,00	83 209,69
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	110 336,30	0,00	110 336,30

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	119 786,81

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	143 121,78		143 121,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	198 508,87		198 508,87
014	Atténuations de produits	57 432,00		57 432,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	47 037,33 0,00	0,00	47 037,33 0,00
66	Charges financières	867,19	0,00	867,19
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	446 967,17	0,00	446 967,17

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
Pour information D 002 Resultat negatif reporte	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	ll l
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	52 299,24	0,00	52 299,24
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	73 930,80	0,00	73 930,80
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	126 230,04	0,00	126 230,04

|--|

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	3 762,00		3 762,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 586,37		46 586,37
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	140 889,91		140 889,91
731	Fiscalité locale	269 198,00		269 198,00
74	Dotations et participations (8)	79 964,82		79 964,82
75	Autres produits de gestion courante (8)	10 883,93	0,00	10 883,93
76	Produits financiers	3,18	0,00	3,18
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	1 613,58	0,00	1 613,58
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	552 901,79	0,00	552 901,79

Pour information R002 Résultat positif reporte	310 894,28

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

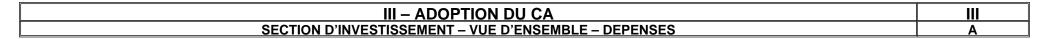
⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



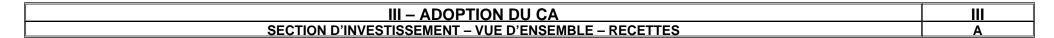
	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	541 035,44	110 336,30	38 355.00	392 344,14	0.00	110 336,30
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	29 250,00	6 630,00	21 432,00	1 188,00	0,00	6 630,00
	incorporelles (sauf 204)	25 250,00	0 000,00	21 402,00	1 100,00	0,00	0 000,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	10 000,00	4 041,00	0,00	5 959,00	0,00	4 041,00
21	Immobilisations corporelles	481 285,44	83 209,69	16 923,00	381 152,75	0,00	83 209,69
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation	·		·	·		·
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	520 535,44	93 880,69	38 355,00	388 299,75	0,00	93 880,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes	20 500,00	16 455,61	0,00	4 044,39		16 455,61
16	assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 300,00	16 455,61	0,00	4 044,39		10 400,01
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		20 500 00	46 4EE 64	0.00	4.044.20	0,00	16 455,61
	des dépenses financières	20 500,00	16 455,61	0,00	4 044,39	· ·	,
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	541 035,44	110 336,30	38 355,00	392 344,14	0,00	110 336,30
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
	information : D001 Solde cution négatif reporté	119 786,81					
Total	des dépenses estissement cumulées	660 822,25	230 123,11	38 355,00	392 344,14	0,00	110 336,30

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	660 822,25	191 763,01	19 472,00	449 587,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	189 234,00	73 930,80	19 472,00	95 831,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166	77 000,00	0,00	0,00	77 000,00
	et 1688 non budgétaire)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	266 234,00	73 930,80	19 472,00	172 831,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	101 402,97	117 832,21	0,00	-16 429,24
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total d	es recettes financières	101 402,97	117 832,21	0,00	-16 429,24
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles	367 636,97	191 763,01	19 472,00	156 401,96
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	293 185,28			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total d	es recettes d'ordre	293 185,28	0,00		293 185,28
Pour in	formation : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total d	es recettes d'investissement cumulées	660 822,25	191 763,01	19 472,00	449 587,24

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Chap. / art. (1) TOTAL		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
		541 035,44	110 336,30	38 355,00	392 344,14	0,00	110 336,30
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 250,00	6 630,00	21 432,00	1 188,00	0,00	6 630,00
203	Frais d'études, recherche, développement	29 250,00	6 630,00	21 432,00	1 188,00	0,00	6 630,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	10 000,00	4 041,00	0,00	5 959,00	0,00	4 041,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	10 000,00	4 041,00	0,00	5 959,00	0,00	4 041,00
21	Immobilisations corporelles	481 285,44	83 209,69	16 923,00	381 152,75	0,00	83 209,69
2112	Terrains de voirie	0,00	572,98	0,00	-572,98	0,00	572,98
2117	Bois et forêts	60 000,00	2 062,50	16 923,00	41 014,50	0,00	2 062,50
2131	Bâtiments publics	9 100,00	0,00	0,00	9 100,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	9 000,00	8 069,70	0,00	930,30	0,00	8 069,70
2135	Installations générales, agencements	-11 000,00	17 128,88	0,00	-28 128,88	0,00	17 128,88
2138	Autres constructions	296 000,00	44 932,04	0,00	251 067,96	0,00	44 932,04
2152	Installations de voirie	1 700,00	2 093,46	0,00	-393,46	0,00	2 093,46
21538	Autres réseaux	4 000,00	4 013,39	0,00	-13,39	0,00	4 013,39
2157 2158	Matériel et outillage technique Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 600,00 2 400,00	2 359,05 1 605,10	0,00 0,00	-759,05 794,90	0,00 0,00	2 359,05 1 605,10
2188	Autres inst.,materier,outil. techniques Autres immobilisations corporelles	108 485,44	372.59	0,00	108 112,85	0,00	372,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00
23	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	dépenses d'équipement	520 535,44	93 880,69	38 355,00	388 299,75	0,00	93 880,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	,	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	20 500,00	16 455,61	0,00	4 044,39		16 455,61
1641	Emprunts en euros	20 500,00	16 455,61	0,00	4 044,39		16 455,61
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	dépenses financières	20 500,00	16 455,61	0,00	4 044,39	0,00	16 455,61
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	dépenses réelles	541 035,44	110 336,30	38 355,00	392 344,14	0,00	110 336,30
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	•	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	660 822,25	191 763,01	19 472,00	449 587,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	189 234,00	73 930,80	19 472,00	95 831,20
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	92 875,00	44 995,00	0,00	47 880,00
1323	Subv. non transf. Départements	76 887,00	28 935,80	0,00	47 951,20
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	19 472,00	0,00	19 472,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	77 000,00	0,00	0,00	77 000,00
1641	Emprunts en euros	77 000,00	0,00	0,00	77 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	ecettes d'équipement	266 234,00	73 930,80 19 472,00		172 831,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	101 402,97	117 832,21	0,00	-16 429,24
10222	FCTVA	25 870,00	25 876,44	0,00	-6,44
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	26 422,80	0,00	-16 422,80
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	65 532,97	65 532,97	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des re	ecettes financières	101 402,97	117 832,21	0,00	-16 429,24
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	ecettes réelles	367 636,97	191 763,01	19 472,00	156 401,96
021	Virement de la section de fonctionnement	293 185,28	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des re	ecettes d'ordre	293 185,28	0,00		293 185,28

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Charges	Restes à réaliser	Crédits sans	Pour information,	Pour information,
		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	au 31/12 (1)	emploi	réalisations gérées dans	réalisations gérées hors
						(2)	le cadre d'une AE	AE
	TOTAL	874 125,28	446 967,17	0,00	0,00	427 158,11	0,00	446 967,17
011	Charges à caractère général (3)	257 070,00	143 121,78	0,00	0,00	113 948,22	0,00	143 121,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	208 900,00	198 508,87	0,00	0,00	10 391,13		198 508,87
014	Atténuations de produits	57 440,00	57 432,00	0,00	0,00	8,00		57 432,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	56 030,00	47 037,33	0,00	0,00	8 992,67	0,00	47 037,33
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses de gestion des	579 440,00	446 099,98	0,00	0,00	133 340,02	0,00	446 099,98
66	Charges financières	1 250,00	867,19	0,00	0,00	382,81		867,19
	•	,	•			•		·
67	Charges spécifiques (3)	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses financières	1 500,00	867,19	0,00	0,00	632,81		867,19
Total d	es dépenses réelles	580 940,00	446 967,17	0,00	0,00	133 972,83	0,00	446 967,17
023	Virement à la section d'investissement	293 185,28	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	293 185,28	0,00			293 185,28		0,00

Pour information : 002 Déficit de	0,00			
fonctionnement reporté de N-1	,			

Total des dépenses de fonctionnement	874 125.28	446 967,17	0.00	0.00	427 158.11	0,00	446 967 17
cumulées	0/4 125,26	440 307,17	0,00	0,00	427 130,11	0,00	440 907,17

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi
Спар.	Libelle			Floudits lattaches	Restes a realiser au 31/12 (1)	•
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis			(2)
	TOTAL	563 231,00	551 209,79	1 692,00	0,00	10 329,21
013	Atténuations de charges (3)	500,00	3 762,00	0,00	0,00	-3 262,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	79 420,00	44 894,37	1 692,00	0,00	32 833,63
73	Impôts et taxes (sauf 731)	108 800,00	140 889,91	0,00	0,00	-32 089,91
731	Fiscalité locale	264 680,00	269 198,00	0,00	0,00	-4 518,00
74	Dotations et participations (3)	101 660,00	79 964,82	0,00	0,00	21 695,18
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 170,00	10 883,93	0,00	0,00	-2 713,93
Total d	es recettes de gestion des	563 230,00	549 593,03	1 692,00	0,00	11 944,97
service	es	·	·	•	·	·
76	Produits financiers	1,00	3,18	0,00	0,00	-2,18
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort.,	0,00	1 613,58			-1 613,58
	dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total d	es recettes financières	1,00	1 616,76	0,00	0,00	-1 615,76
Total d	es recettes réelles	563 231.00	551 209.79	1 692.00	0.00	10 329,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00		5,55	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total d	es recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Down information , 000 Funfalant	240 004 20		
Pour information : 002 Excédent	310 894,28		
de fonctionnement reporté de N-1			

Т	otal	des	recettes	de	874 125.28	862 104,07	1 692,00	0.00	10 329,21
	Otai	ues	recettes	ue	074 125,20	002 104,07	1 032,00	0,00	10 323,21
fc	onction	nement	cumulées						

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	874 125,28	446 967,17	0,00	0,00	427 158,11	0,00	446 967,17
011	Charges à caractère général (4)	257 070,00	143 121,78	0,00	0,00	113 948,22	0,00	143 121,78
6042	Achats de prestations de services	21 000,00	20 788,00	0,00	0,00	212,00	0,00	20 788,00
60611	Eau et assainissement	1 400,00	1 397,17	0,00	0,00	2,83	0,00	1 397,17
60612	Énergie - Électricité	15 780,00	13 065,83	0,00	0,00	2 714,17	0,00	13 065,83
60621	Combustibles	32 410,00	18 278,15	0,00	0,00	14 131,85	0,00	18 278,15
60622	Carburants	4 000,00	4 211,14	0,00	0,00	-211,14	0,00	4 211,14
60623	Alimentation	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	100,00	12,60	0,00	0,00	87,40	0,00	12,60
60631	Fournitures d'entretien	1 100,00	1 040,10	0,00	0,00	59,90	0,00	1 040,10
60632	Fournitures de petit équipement	7 400,00	7 530,73	0,00	0,00	-130,73	0,00	7 530,73
60633	Fournitures de voirie	5 700,00	3 376,18	0,00	0,00	2 323,82	0,00	3 376,18
60636	Vêtements de travail	1 500,00	114,42	0,00	0,00	1 385,58	0,00	114,42
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 010,14	0,00	0,00	989,86	0,00	1 010,14
6067	Fournitures scolaires	4 200,00	2 049,57	0,00	0,00	2 150,43	0,00	2 049,57
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	1 194,90	0,00	0,00	1 305,10	0,00	1 194,90
611	Contrats de prestations de services	9 000,00	9 093,70	0,00	0,00	-93,70	0,00	9 093,70
613	Locations	4 200,00	7 125,51	0,00	0,00	-2 925,51	0,00	7 125,51
61521	Entretien terrains	20 000,00	1 260,00	0,00	0,00	18 740,00	0,00	1 260,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	2 460,00	0,00	0,00	1 540,00	0,00	2 460,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	4 224,00	0,00	0,00	-1 224,00	0,00	4 224,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	2 160,00	0,00	0,00	-160,00	0,00	2 160,00
61524	Entretien bois et forêts	2 550,00	0,00	0,00	0,00	2 550,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	590,93	0,00	0,00	4 409,07	0,00	590,93
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	79,69	0,00	0,00	920,31	0,00	79,69
6156	Maintenance	4 500,00	3 251,52	0,00	0,00	1 248,48	0,00	3 251,52
6161	Multirisques	4 390,00	4 382,71	0,00	0,00	7,29	0,00	4 382,71
6168	Autres primes d'assurance	1 340,00	1 918,19	0,00	0,00	-578,19	0,00	1 918,19
618	Divers	50 000,00	88,00	0,00	0,00	49 912,00	0,00	88,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	6 000,00	5 120,00	0,00	0,00	880,00	0,00	5 120,00
623	Pub., publications, relations publiques	8 500,00	4 062,41	0,00	0,00	4 437,59	0,00	4 062,41
624	Transports biens, transports collectifs	3 000,00	113,00	0,00	0,00	2 887,00	0,00	113,00
625	Déplacements et missions	1 600,00	787,70	0,00	0,00	812,30	0,00	787,70
626	Frais postaux et frais télécommunication	5 000,00	3 960,98	0,00	0,00	1 039,02	0,00	3 960,98
627	Services bancaires et assimilés	0,00	4,00	0,00	0,00	-4,00	0,00	4,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 500,00	4 334,95	0,00	0,00	165,05	0,00	4 334,95

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6282	Frais de gardiennage	3 500,00	125,06	0,00	0,00	3 374,94	0,00	125,06
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	3 000,00	2 312,50	0,00	0,00	687,50	0,00	2 312,50
6288	Autres services extérieurs	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	11 000,00	11 598,00	0,00	0,00	-598,00	0,00	11 598,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	208 900,00	198 508,87	0,00	0,00	10 391,13		198 508,87
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 500,00	3 337,01	0,00	0,00	162,99		3 337,01
6411	Personnel titulaire	130 000,00	105 325,52	0,00	0,00	24 674,48		105 325,52
6413	Personnel non titulaire	40 000,00	30 773,11	0,00	0,00	9 226,89		30 773,11
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	34 000,00	55 773,59	0,00	0,00	-21 773,59		55 773,59
6470	Autres charges sociales	1 400,00	3 299,64	0,00	0,00	-1 899,64		3 299,64
014	Atténuations de produits	57 440,00	57 432,00	0,00	0,00	8,00		57 432,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	220,00	575,00	0,00	0,00	-355,00		575,00
739221	FNGIR	56 220,00	56 219,00	0,00	0,00	1,00		56 219,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 000,00	638,00	0,00	0,00	362,00		638,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	56 030,00	47 037,33	0,00	0,00	8 992,67	0,00	47 037,33
65138	Autres secours	400,00	322,40	0,00	0,00	77,60	0,00	322,40
65311	Indemnités de fonction	26 000,00	26 597,64	0,00	0,00	-597,64	0,00	26 597,64
65313	Cotisations de retraite	2 100,00	2 120,82	0,00	0,00	-20,82	0,00	2 120,82
65315	Formation	300,00	269,00	0,00	0,00	31,00	0,00	269,00
6553	Service d'incendie	8 630,00	8 628,72	0,00	0,00	1,28	0,00	8 628,72
65568	Autres contributions	16 800,00	6 773,54	0,00	0,00	10 026,46	0,00	6 773,54
6558	Autres contributions obligatoires	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	100,00	825,21	0,00	0,00	-725,21	0,00	825,21
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	épenses de gestion des services	579 440,00	446 099,98	0,00	0,00	133 340,02	0,00	446 099,98
66	Charges financières	1 250,00	867,19	0,00	0,00	382,81		867,19
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 250,00	867,19	0,00	0,00	382,81		867,19
67	Charges spécifiques (4)	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des c	harges financières et spécifiques	1 500,00	867,19	0,00	0,00	632,81		867,19
Total des d	lépenses réelles	580 940,00	446 967,17	0,00	0,00	133 972,83	0,00	446 967,17
023	Virement à la section d'investissement	293 185,28						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		293 185,28	0,00			293 185,28		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

II	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	563 231,00	551 209,79	1 692,00	0,00	10 329,21
013	Atténuations de charges (4)	500,00	3 762,00	0,00	0,00	-3 262,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	500,00	3 762,00	0,00	0,00	-3 262,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	79 420,00	44 894,37	1 692,00	0,00	32 833,63
7022	Coupes de bois	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
7023	Menus produits forestiers	0,00	49,80	0,00	0,00	-49,80
70311	Concessions cimetières (produit net)	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 700,00	2 536,49	0,00	0,00	-836,49
7036	Droits de pâturage et de tourbage	420,00	447,48	0,00	0,00	-27,48
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 500,00	1 965,00	0,00	0,00	-465,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	21 000,00	20 325,60	1 692,00	0,00	-1 017,60
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	26 000,00	17 420,00	0,00	0,00	8 580,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 100,00	1 998,00	0,00	0,00	102,00
70878	Remb. frais par des tiers	100,00	152,00	0,00	0,00	-52,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	108 800,00	140 889,91	0,00	0,00	-32 089,91
73211	Attribution de compensation	100 000,00	103 736,00	0,00	0,00	-3 736,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	8 800,00	8 689,00	0,00	0,00	111,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	28 464,91	0,00	0,00	-28 464,91
731	Fiscalité locale	264 680,00	269 198,00	0,00	0,00	-4 518,00
73111	Impôts directs locaux	264 680,00	268 291,00	0,00	0,00	-3 611,00
73118	Autres contributions directes	0,00	907,00	0,00	0,00	-907,00
74	Dotations et participations (4)	101 660,00	79 964,82	0,00	0,00	21 695,18
74111	Dotation forfaitaire des communes	26 300,00	26 301,00	0,00	0,00	-1,00
741121	DSR des communes	18 090,00	18 094,00	0,00	0,00	-4,00
741127	DNP des communes	5 810,00	5 815,00	0,00	0,00	-5,00
742	Dot. aux élus locaux	3 280,00	3 284,00	0,00	0,00	-4,00
744	FCTVA	3 540,00	3 540,04	0,00	0,00	-0,04
74718	Autres participations Etat	1 100,00	205,66	0,00	0,00	894,34
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	17 446,12	0,00	0,00	-17 446,12
7478	Participation Autres organismes	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 560,00	945,00	0,00	0,00	615,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	618,00	0,00	0,00	-618,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au	Crédits sans
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		31/12 (2)	emploi
						(3)
7484	Dotation de recensement	0,00	966,00	0,00	0,00	-966,00
7488	Autres attributions et participations	980,00	2 750,00	0,00	0,00	-1 770,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	8 170,00	10 883,93	0,00	0,00	-2 713,93
752	Revenus des immeubles	7 600,00	7 987,22	0,00	0,00	-387,22
7588	Autres produits divers gestion courante	570,00	2 896,71	0,00	0,00	-2 326,71
Total des recettes de gestion des services		563 230,00	549 593,03	1 692,00	0,00	11 944,97
76	Produits financiers	1,00	3,18	0,00	0,00	-2,18
761	Produits de participations	1,00	3,18	0,00	0,00	-2,18
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	1 613,58			-1 613,58
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	1 613,58			-1 613,58
Total des recettes réelles		563 231,00	551 209,79	1 692,00	0,00	10 329,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

	- \
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		ux initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					151 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					151 000,00									
07086882	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	12/02/2015	13/03/2015	12/05/2015	151 000,00	F		2,750	2,750		Т	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		ux initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
168 Emprunts et					0,00									
dettes assimilés														
(Total)														
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					151 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 31/12/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		21 214,12					16 455,61	867,19	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		21 214,12					16 455,61	867,19	0,00	0,00
07086882		0,00	A-1	21 214,12	1,00	F		2,750	16 455,61	867,19	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

						Emprunts e	et dettes au 31/12/N					
Nature							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
terme négociables												
(total)												
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
(total)												
Total général		0,00		21 214,12					16 455,61	867,19	0,00	0,00

⁽¹⁰⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹¹⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹²⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹³⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹⁴⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁵⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁶⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁷⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		111 020012		ION DE L'ENCOUR	0 (1)		
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	21 214,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
Ground (Larrier)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
-	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	1 500,00	
Personnes de droit privé	1 500,00	
Associations	1 500,00	
AALFA Comité des Fêtes de Montauban de Luchon Les Restaurants du Cur Tennis Club de Luchon	100,00 1 200,00 100,00 100,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	2,00	2,00	0,80	0,29	1,09
Adjoint administratif Adjoint administratif ppal 2° cl Secrétaire de mairie	C C	0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 0,00	1,00 1,00 0,00	0,00 0,80 0,00	0,00 0,00 0,29	0,00 0,80 0,29
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	3,00	4,00	2,78	0,00	2,78
Adjoint technique Adjoint technique ppal 2° cl FILIERE SOCIALE (d)	C	0,00 1,00 0,00	2,00 1,00 1,00	2,00 2,00 1,00	1,28 1,50 0,74	0,00 0,00 0,00	1,28 1,50 0,74
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	С	0.00	1.00	1.00	0.74	0.00	0.74
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1,00	6,00	7,00	4,32	0,29	4,61

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 - ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 - Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

BS ETAT BOT ENCOUNCE ACCUMENT (Suite)								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT			
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				6 793,40				
Secrétaire de mairie	С	ADM	362	6 793,40	A 3-3-3	CDD CDD		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				5 880,33				
Agent d'entretien	С	TECH	362	5 880,33	A 332-13	CDD CDD		
TOTAL GENERAL				12 673,73				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

ANIM : Anima POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1_343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 - 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement				
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)							
EPCI							
Autres organismes de regroupement							
SDEHG			6 773,54				
SDIS 31			8 628,72				
SICASMIR			2 380,50				

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES	A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	20 500,00	I 16 455,61
16 Emprunts et dettes	assimilées (A)	20 500,00	16 455,61
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 500,00	16 455,61
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts	à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	16 455,61	38 355,00	119 786,81	174 597,42

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

	IV – ANNEXES	IV
ſ	C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		329 055,28	III 52 299,24
Ressources propi	res externes de l'année (a)	35 870,00	52 299,24
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	25 870,00	25 876,44
10226	Taxe d'aménagement (2)	10 000,00	26 422,80
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources prop	res internes de l'année (b) (3)	293 185,28	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	293 185,28	0,00

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	52 299,24			65 532,97	137 304,21

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	174 597,42
Ressources propres disponibles	IV	137 304,21
Solde	V = IV - II (5)	-37 293,21

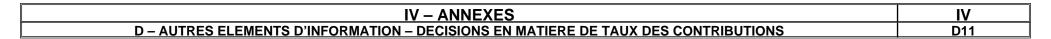
⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.



Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	es ressources	,				,	
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art.	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
265 du code des							
douanes)							
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 A <i>bi</i> s du							
code des							
douanes)							
Taxe sur les perm	is de conduire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	icats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
véhicules		,	,	,	•	,	,
Taxe spéciale de consommation de produits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
pétroliers (1)							
Taxe sur le transp	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'o		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés a	u droit d'octroi de mer auxquels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
sont soumis les rh	ums et spiritueux (1)						
	tale des ressources	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		T		т	
Taxe d'aménagen		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources						
TFPB		932 100,00	7,87	34,69	3,00	323 345,00	11,11
TFPNB		8 900,00	6,69	122,77	3,00	10 927,00	9,90
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation	sur les résidences secondaires	620 107,00	12,13	9,16	0,00	56 802,00	0,00
TOTAL		1 561 107,00	9,52			391 074,00	9,31

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 6 Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES:

Pour: 6 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 05/03/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Montauban de Luchon, le 12/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Montauban de Luchon, le 12/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUFRERE ISABELLE	
BALDET JEAN-PIERRE	
BOILEAU PATRICK	
CASSE PIERRE	
FABRE LYDIA	
GAYS LAURENT	
JALBAUD LYDIE	
LEDOS YVELISE	
PAUTREL CHRISTOPHE	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/03/2024, et de la publication le 13/03/2024

A Montauban de Luchon, le 12/03/2024

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.